



VOLS DE CARTES CRÉDIT/DÉBIT

1234 5678 9123 4567

MÉTHODE UTILISÉE PAR LES VOLEURS :

- Les voleurs **agissent en groupe de 2 ou 3** lorsque vous faites une transaction avec votre carte de débit/crédit.
- Un voleur se positionne de manière à **voir votre numéro d'identification personnel (NIP)** ou à pouvoir le filmer à l'aide de son téléphone cellulaire.
- Un autre **détourne votre attention** (demande des directions sur une carte routière) pour laisser la chance à son complice de **voler votre porte-monnaie**.
- Des **transactions frauduleuses** sont effectuées avec votre carte dans les minutes qui suivent.

PRÉVENTION :

- Utilisez votre corps ou votre main pour **protéger votre NIP**.
- **Méfiez-vous** de quelqu'un qui **s'approche trop près** de vous ou qui tente de **vous déconcentrer**.
- **Rappelez-vous** que votre **NIP** est **confidentiel**, vous n'avez pas à le dévoiler à personne et ne devez pas l'inscrire sur un papier conservé dans votre porte-monnaie.
- **Annulez votre carte de crédit/débit** aussitôt que vous constatez qu'elle vous a été volée.



RESSOURCES

Si vous êtes victime d'une fraude ou d'un vol, ou pensez l'être, **n'hésitez pas** à contacter les ressources suivantes pour vous venir en aide :

- Police
9-1-1
- Ligne Aide Abus Aînés
1 888 489-2287
- Ligne Tel-Aînés
514 353-2463
- Centre antifraude du Canada
1 888 495-8501
www.antifraudcentre-centreantifraude.ca
- Régie du bâtiment du Québec (RBQ)
514 873-0976 ou 1 800 361-0761
www.rbq.gouv.qc.ca

Pour plus d'informations, vous pouvez communiquer avec l'agent sociocommunautaire de votre poste de quartier au 514 280-04XX (les X correspondant au numéro de votre PDQ).



Collège Ahuntsic
Département de graphisme

Mise à jour du contenu : septembre 2015



NE VOUS LAISSEZ PAS

PRENDRE AU PIÈGE

SOYEZ VIGILANT ET OSEZ DIRE «NON»
AUX ARNAQUEURS!



Montréal

SPVM-COM-15-005A



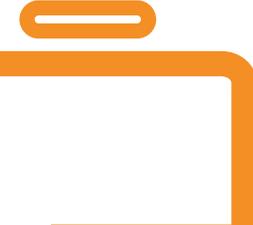
VOLS DE BIJOUX

MÉTHODE UTILISÉE PAR LE VOLEUR :

- Le voleur **agit seul** ou en **groupe**.
- Il utilise différents **faux prétextes** pour approcher la victime (parle d'un membre de sa famille qui est décédé, demande le chemin de l'hôpital, demande l'heure).
- **Il vous offre** ensuite **un bijou** qui n'a aucune valeur.
- Il s'approche de vous pour vous faire **essayer le bijou**.
- Au même moment, il **subtilise à votre insu vos bijoux de valeur**.
- Le vol n'est remarqué que plus tard.

PRÉVENTION :

- Privilégiez de circuler en **groupe**.
- **Cachez** vos bijoux de valeur jusqu'à destination.
- **Refusez** le cadeau d'un inconnu et ne le laissez pas s'approcher de vous.



FRAUDE PAR LA MÉTHODE DE L'ENTREPRENEUR

MÉTHODE UTILISÉE PAR LE FRAUDEUR :

- Le fraudeur **agit généralement seul**.
- Il sonne à votre porte pour vous **offrir ses services** en se présentant comme un **entrepreneur en construction** ou en simulant une urgence (dégât d'eau chez un voisin).
- Il vous demande alors de lui faire un **dépôt** de plusieurs **milliers de dollars** avant le début des travaux.
- Vous ne **reverrez plus jamais** le soi-disant entrepreneur, ni **votre argent**. Les travaux ne seront jamais effectués.

PRÉVENTION :

- Osez dire « **NON** » si vous n'êtes pas intéressé.
- Parlez à **quelqu'un de confiance** (famille, amis, voisins) avant de décider si des travaux sont nécessaires.
- Ne vous laissez **pas influencer** par les rabais ou les bonnes occasions.
- Au besoin, faites évaluer les travaux par **différentes compagnies** avant d'en choisir une.
- Si vous devez faire un dépôt, laissez le **minimum d'argent**.
- Privilégiez une compagnie **référée** par des **gens de confiance**.
- **Vérifiez la fiabilité** de l'entrepreneur auprès de la Régie du bâtiment du Québec (RBQ).



FRAUDE PAR LA MÉTHODE DU « PETIT-FILS »

MÉTHODE UTILISÉE PAR LE FRAUDEUR :

- Le fraudeur **communique généralement** avec vous par **téléphone**.
- Il vous demande **si vous le reconnaissez**.
- **Vous pensez que votre petit-fils vous appelle**, et nommez automatiquement son nom.
- Il utilise alors ce nom pour avoir l'air **crédible**. Il vous demande de lui **transférer une importante somme d'argent** en prétextant qu'il a un problème urgent (accident de voiture/détenu en prison).
- Si vous acceptez de faire ce virement de fonds, vous **ne reverrez jamais** votre argent.

PRÉVENTION :

- Si l'appelant vous demande si vous l'avez reconnu, répondez simplement « **NON** ».
- Posez des **questions personnelles** auxquelles seul votre petit-fils pourrait répondre.
- **Refusez** de faire des **virements d'argent** avant d'avoir vérifié la version de votre interlocuteur auprès des membres de votre famille.
- Demandez-lui un **numéro de téléphone** pour le rappeler ou dites-lui de vous rappeler plus tard afin de pouvoir faire vos vérifications.
- Rappelez-vous que **vous avez toujours le droit de dire « NON »**, même à un proche.